

Commune de BASSAN

Synthèse de l'enquête citoyenne de juin 2021



1) Remerciements :

La mairie remercie les bassanaises et bassanais qui ont répondu au questionnaire de l'enquête citoyenne. La présente synthèse relève les points particuliers qui ont été portés à l'attention de la municipalité et précise sommairement les amorces de solution.

2) Bilan du retour des réponses :

Sur les **159** personnes qui ont répondu, on compte **96 femmes** et **63 hommes** dont les 2/3 (65 %) ont indiqué avoir plus de 60 ans et plus de la moitié (56 %) résider à Bassan depuis moins de 10 ans.

3) Pourquoi avez-vous choisi de vous établir à Bassan ?

Les motifs les plus plébiscités sont les suivants :

- La proximité avec la ville de Béziers,
- La taille humaine du village et la qualité du cadre de vie,
- La sécurité et la tranquillité du village.

4) Comment trouvez-vous votre cadre de vie (commune et quartier) ?

Plus du tiers des réponses à cette question se sont portées sur la notation de 4 sur une échelle de 1 à 5 laissant à penser que la commune de Bassan ainsi que ses différents quartiers sont, globalement, agréables à vivre.

5) Déplacement et transport :

Le moyen de transport le plus utilisé est, très majoritairement, la voiture. L'usage de la moto ou du vélo est également cité, dans une moindre mesure, ainsi que celui des transports en commun qui reste marginal. Effectivement, ce dernier mode de transport, bien qu'économique, est utilisé surtout vers Béziers par les personnes qui ont la latitude de pouvoir s'adapter aux horaires du réseau des cars.

Le constat d'une densification de la circulation dans le village avec, notamment, les rotations des camions vers les zones de travaux des nouveaux lotissements, a été souligné. Pour remédier à ce problème, des itinéraires plus adaptés permettant d'éviter le centre du village ont été mis en place pour accéder aux zones de chantiers.

Par ailleurs, avec l'augmentation des véhicules automobiles, des espaces pour créer des places de stationnement supplémentaires dans le cœur de village doivent être recherchés. Quelques solutions sont déjà en cours d'élaboration. Concernant la pratique du covoiturage, sur de petits trajets, notamment vers Béziers, ce mode de déplacement n'est pas recherché.

Les autres points, souvent cités, sont les suivants :

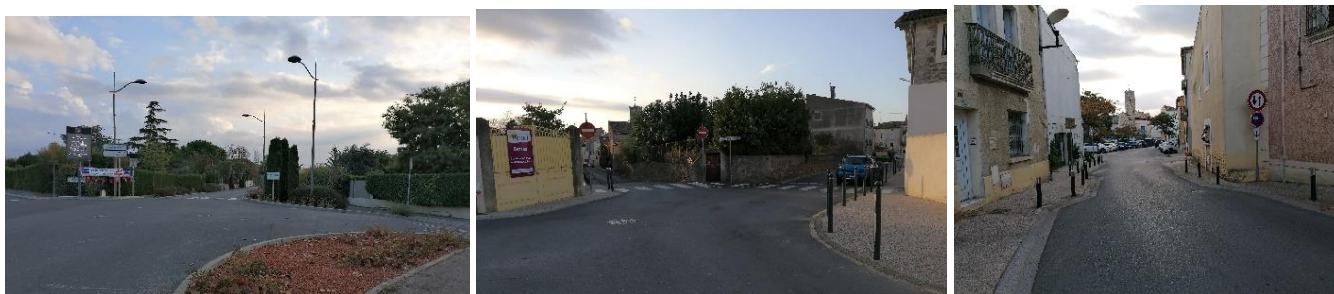
- Améliorer la visibilité dans certains virages ou carrefours dès lors qu'elle est réduite par de la végétation ou des obstacles ;
- Contrôler la vitesse et/ou la faire passer à 30 km/h dans le village ;
- Elargir les trottoirs pour le passage d'une poussette ou d'un fauteuil roulant et assurer une continuité de cheminement dédié jusqu'aux écoles et vers les commerces.

6) Sécurité des déplacements :

Concernant les possibilités de déplacement à vélo et à pied dans la commune, une forte majorité de personnes estiment qu'elles sont « A poursuivre dans leur développement ».

Parmi les problématiques évoquées sur lesquelles il serait prioritaire d'agir, on peut citer :

- La priorité à droite, dès lors que la visibilité n'est pas suffisante à l'approche du carrefour ;
- Le stationnement sur la place de la République, entre les véhicules de livraison et ceux qui sont mal garés ;
- La vitesse des véhicules qui n'ont pas la prudence de ralentir aux endroits délicats, au passage des intersections ou, encore, à l'approche des piétons et des cyclistes ;
- Certains trottoirs sont anciens, étroits ou inexistant et il y a lieu de créer des cheminements piétonniers et cyclables sécurisés des nouvelles ZAC vers le village (école, commerces, ...) ;
- Le stationnement dans le village suscite de nombreuses remarques à prendre en compte (gênant pour la circulation, des deux côtés de la chaussée, sur les trottoirs, dépassement d'horaire sur les zones bleues, ...) ;
- Largement citée, en marge de la sécurité, la problématique du bruit des pots d'échappement des motocyclettes conduites par des adolescents pas toujours respectueux de la tranquillité publique.



Quelques carrefours du village

7) Accessibilité et situation de handicap :

La commune compte un certain nombre de personnes présentant un handicap qui souhaitent vivre et pouvoir se déplacer dans le village. Les efforts de la mairie pour apposer la signalétique ad hoc dans ses services et pour réserver des places de stationnement aux PMR sont jugés globalement suffisants. Les problèmes liés à la mobilité et aux déplacements sont, pour ainsi dire, les mêmes que ceux cités dans le paragraphe précédent.

Les endroits difficiles d'accès ou posant problèmes :

- La place de la République, pour se garer et accéder à la pharmacie et aux commerces ;
- Boulevard du jeu de mail et avenue de la garrigue sans passage ou cheminement piétons sécurisé ;
- Rues menant à l'école sans trottoirs obligeant les piétons à cheminer sur les bords des chaussées ;
- Avenue de Béziers (véhicules garés sur les trottoirs, trottoirs dégradés) ;
- Les autres rues citées posant problèmes sont les suivantes : Avenues des Bassins, de la Gare, de Servian, rues de l'amandier, de l'ancienne distillerie, du Crès, des Muriers, avenue d'Espondeilhan vers le cimetière, le centre village autour de l'église, la traverse Bassan/Boujan par rapport au comportement des automobilistes.



Boulevard du jeu de mail



Avenue de la Garrigue



Rue de Belleville

8) Equipements publics (sportifs, école, éclairage urbain, autres ...) :

Les équipements publics sur la commune, pour les personnes qui se sont exprimées, sont satisfaisants et conformes à ce que peut fournir un village de la taille de Bassan.

L'implantation d'autres services/équipements ne revêt pas un caractère indispensable mais parmi les suggestions rapportées et pour lesquelles la mairie pourrait donner suite, on peut citer : plus de vidéo-surveillance, aménagements d'aires de jeux avec balançoires pour les petits, d'un lieu de rassemblement pour les adolescents avec skate-park ou circuit de bicross (VTT / BMX), parcours santé avec agrès sportifs, amélioration de l'éclairage public en certains endroits et remplacement des vieux candélabres.

L'installation d'un distributeur automatique de billets (DAB) a été également plébiscitée, au travers de cette enquête, mais les banques n'étant pas philanthropes, elles ont toutes mis en avant leurs études de rentabilités et émis une fin de non-recevoir. Par ailleurs, une des évolutions, mises en pratique lors de la crise de la Covid 19 et qui devrait perdurer, est le paiement avec carte bleue sans contact. Ce moyen de paiement, pour les petites sommes, est en passe de supplanter le paiement en espèces et, de fait, minimiser le besoin d'un DAB.

9) Environnement et développement durable :

Les Bassanais expriment majoritairement leur intérêt pour le développement durable et la protection de l'environnement. Une quarantaine d'entre eux sont prêts à s'engager dans des projets en faveur de cette cause.



Les cinq enjeux priorités par les bassanais qui ont répondu au questionnaire, sont les suivants :

- **La maîtrise de l'urbanisation** (limitation de l'expansion urbaine, réduction de l'artificialisation des sols, ...) ;

- **La protection des espaces naturels et de la biodiversité** (végétalisation des espaces publics, opérations de sensibilisation, création d'espaces verts, ...) ;
- **Les économies d'eau et la lutte contre la pollution des eaux** (protection des nappes phréatiques, ...) ;
- **La gestion des déchets et la lutte contre le gaspillage** (actions à mener, notamment, au niveau individuel avec des opérations citoyennes de ramassage, de lutte contre le gaspillage, de tri et recyclage des déchets) ;
- **Le développement des circulations douces** (recourir à des modes de déplacement sans voiture d'où la nécessité d'aménager des circuits adaptés et sécurisés pour les piétons et les cyclistes).

10) Communication locale :

La communication locale et le bulletin municipal donnent satisfaction tant en termes de fréquence de parution que de contenu. En revanche, il semblerait que la diffusion des informations via les réseaux Internet (Facebook, Iliwap, ...) ne touche pas encore toutes les tranches de la population.

Quelques-unes des remarques ou attentes particulières concernant la communication locale sur la commune sont mentionnées ci-après :

- En voiture, difficile de lire les panneaux lumineux et ce, d'autant plus, s'ils sont situés sur la gauche dans des carrefours avec priorité à droite ;
- Utiliser les panneaux lumineux pour prévenir la population de prendre des précautions (cambriolages) ;
- Continuer de distribuer le bulletin municipal, trop « d'informatique » nous déshumanise ;
- Bien soutenir les nouveaux commerçants dans le village et inciter la population à les fréquenter ;
- Il n'y a pas eu d'accueil des nouveaux arrivants (Covid 19 ?) ...

Pour les nouveaux arrivants dans le village, leur accueil en mairie, par le Maire et les élus, sera à nouveau instauré dès que la situation sanitaire le permettra.

11) Solidarité et liens sociaux :

Le lien social, à l'exploitation des réponses de l'enquête, peut se développer dans les commerces du village et sur le marché de la promenade, lors des événements festifs, en fréquentant les associations et dès lors que l'on a des enfants à l'école. A souligner que nombreuses sont les personnes qui ont aussi cité le voisinage et la vie des quartiers comme étant propices au développement du lien social (Fête des voisins).

Au niveau de la mairie, les secrétaires sont au service du public pour tout ce qui est de leur ressort et le policier municipal est chargé de veiller à la sécurité et à la tranquillité des habitants. Ils sont tous considérés, au vu des réponses exprimées, comme disponibles et joignables pour répondre aux besoins de la population. Concernant le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) dépendant de la mairie, il y a lieu de rappeler qu'il est actif et qu'il peut venir en aide aux personnes qui sont confrontés à des difficultés et qui se font connaître. A noter, la personne en charge d'accueillir et d'aider les personnes n'est ni fonctionnaire, ni élue, elle se dévoue à titre purement bénévole.

En matière de solidarité, les points évoqués sont résumés de la façon suivante :

- Pour le plus grand nombre, faire des démarches administratives ne pose pas de difficulté particulière et ce, d'autant moins, si on dispose d'un ordinateur et si on sait s'en servir ;
- L'intérêt d'adhérer à la plateforme « Voisins Vigilants et Solidaires » est bien perçu et près de la moitié des réponses en retour l'ont souligné ;
- La participation à un réseau local d'aide et de soutien aux plus fragiles n'a pas fait l'unanimité mais il est indéniable que l'entraide et la solidarité, déjà entre voisins et amis, sont des valeurs bien existantes.

12) Santé :

La majorité des personnes qui ont répondu au questionnaire bénéficient d'une couverture sociale et d'une mutuelle. Au sujet de cette dernière, pour ceux qui n'en ont pas ou bien qui trouvent la leur plutôt chère, il est toujours possible de se renseigner auprès du secrétariat de la mairie pour un comparatif avec différentes mutuelles en fonction de ses besoins.

La commune compte bien deux médecins généralistes qui se partagent les consultations mais qui ne constituent qu'un emploi à équivalent temps plein, bien loin de satisfaire une demande locale toujours croissante. Pour remédier à cette problématique, la mairie s'investit dans la recherche de nouveaux praticiens. Pour ce faire, toutes les opportunités de contacts avec de nouveaux médecins sont exploitées pour les attirer à Bassan et, dès à présent, un local peut être mis à disposition, pour un loyer modique, dans un des bâtiments de la place Jacques Villeneuve.

Il est rassurant, malgré tout, de constater que très peu de personnes éprouvent des difficultés d'accès aux soins. Lorsqu'il y a un besoin et que les généralistes bassanais ne peuvent pas y subvenir, les solutions sont recherchées vers Béziers ou les villages avoisinants malgré la contrainte des déplacements qui en résulte. Force est de constater que de plus en plus de médecins refusent de nouveaux patients pour, notamment, éviter la surcharge de travail.

Les réponses à la question « Dans quelles spécialités ressentez-vous un manque ? » sont les suivantes :

- Unaniment, l'implantation d'un cabinet médical tenu par au moins deux médecins généralistes est largement souhaitée (avec prise en charge par carte vitale et paiement par carte bleue) ;
- Un dentiste supplémentaire, dans une moindre mesure, par le fait que celui en place, surbooké, n'est plus en mesure de prendre de nouveaux patients dans des délais raisonnables.

Concernant la fréquentation des professionnels du bien-être installés dans le village (coiffeuses, esthéticienne), on peut noter que les deux tiers des personnes qui ont répondu confirment s'y rendre régulièrement et cela est porteur pour pérenniser leur implantation. Quant au fait de savoir si le nombre de ces praticiens est suffisant pour le village, la tendance des réponses données est au ballottage car, effectivement il y a un équilibre à trouver entre l'offre et la demande même si tout nouveau commerce est un plus en termes de service et d'attractivité.

13) Commerces :

A la question posée de savoir si les commerces et services marchands étaient suffisants dans le village, le nombre des « Oui » s'est élevé à 68% et celui des « Non » à 32%. Les indications de fréquentation de ceux du village se sont le plus portées, à égalité, sur la boulangerie et la pharmacie qui, effectivement, s'adressent à toutes les tranches d'âges de la population.



Il est évident que la proximité de Béziers, où on peut trouver un large choix de magasins et de services, permet au plus grand nombre de subvenir à leurs besoins. Cependant, comme tout le monde n'a pas la facilité ou l'envie de se déplacer, il est indispensable de conserver dans le village des commerces de première nécessité avec la contrepartie que les commerçants installés ont besoin d'un minimum de clientèle pour faire subsister leur affaire.

Pour la question « Quelles sont les activités commerciales que vous voudriez voir se développer dans la commune ? », parmi les suggestions plusieurs fois évoquées, on retrouve :

- Une boucherie/charcuterie/traiteur ;
- Un restaurant ou une brasserie ou un petit salon de thé (dont la terrasse ombragée serait un plus) ;
- Plus de marchands ambulants sur le marché de la promenade.

Quant au projet d'instaurer un nouveau type de marché, avec 88% de « Oui » et 12% de « Non », la tendance est plutôt positive et il pourrait se tenir, de préférence, le samedi en matinée. Dans les indications données pour ce faire, les réponses ont toutes convergé vers un marché de producteurs et d'artisans locaux : « des produits alimentaires et artisanaux de qualité, issus de la production locale ou régionale, avec forte tendance au BIO ». Parmi les autres suggestions, on retrouve la vente de vêtements et de chaussures, de plantes et de fleurs...

La majorité des personnes qui se sont exprimées sont disposées à soutenir le commerce local par leurs achats. Les quelques personnes, qui ont coché « Ne sait pas », ne sont pas forcément contre mais elles ont précisé qu'elles pourraient le faire si les produits sont bons et les prix non excessifs.

14) La jeunesse :

Parmi les attentes de la jeunesse, les deux propositions qui ont reçu le plus de suffrages sont les suivantes :

- Des fêtes, des animations et des temps de rencontre plus fréquents ;
- Des activités associant toutes les tranches d'âge (en famille).

Pour le développement d'activités sportives et/ou de loisirs, les réponses à cette question ont mis en avant :

- Des équipements municipaux (parcours sportifs) mis à disposition en accès libre ;
- Des animations organisées à la journée ou à la demi-journée.

A la question, qui s'adressait aux adolescents, pour savoir s'ils souhaitaient être mis en relation avec d'autres jeunes et/ou les associations communales pour discuter de projets d'activité à réaliser, 53% ont répondu « Ne sait pas », 39% « Non » et 8% « Oui ».

Pour que la jeunesse du village puisse s'exprimer et préciser ses attentes et les projets dans lesquels elle voudrait s'investir, le conseil municipal a déjà évoqué l'idée de constituer un « conseil municipal des jeunes ».

Le classement des attentes sur les équipements communaux qui pourraient être mis à disposition de la jeunesse, pour petits et grands, est le suivant :

- Construction d'un local dédié pour les adolescents afin qu'ils s'y retrouvent sans trouble pour le voisinage ;
- Réalisation de nouveaux équipements sportifs/loisirs tels qu'un « Pumptrack » (parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés pour VTT ou BMX) ou encore un « Skatepark » (aire de pratique de toutes disciplines relevant des sports de glisse = skate, roller, trottinette) ;
- Mise en place d'un parcours santé avec agrès de musculation ;
- Installation d'aires de jeux pour les 2 à 10 ans avec, notamment, des balançoires.

Les deux premiers items cités à la question « Comment vos enfants perçoivent-ils le village ? », sont les suivants :

- Semblable aux autres villages des environs ;
- Où les activités et services proposés sont insuffisants.

Il est de mise qu'une municipalité développe des animations et des activités extra-scolaires destinées à la jeunesse pour les intéresser mais encore faut-il que les parents soient d'accord et les encouragent à s'investir pour le village. Sur ce plan, à la question posée, avec 62% de « Ne sait pas », 28% de « Oui » et 10% de « Non », il résulte que la plupart des parents voudraient d'abord savoir de quels investissements il est question pour leurs enfants...

En la matière, il était fait allusion à des adhésions dans les associations ou clubs sportifs du village ou, encore, à la participation à un conseil municipal des jeunes.

15) Les seniors :

A la première question posée de savoir si cette tranche d'âge éprouvait des difficultés à se déplacer, 65% ont répondu « Jamais », 28% « Quelques fois » et 7% « En permanence ».

On peut constater que la majorité des seniors est en capacité d'être autonome. Pour celles et ceux qui éprouvent des difficultés en permanence, si la famille n'est pas en mesure de les accompagner, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dès lors qu'il est sollicité, peut initier la mise en place d'aides appropriées.

Au sujet des difficultés rencontrées lors des déplacements quel que soit le mode, un certain nombre de problématiques ont été avancées parmi lesquelles :

- Un manque de places de stationnement dans le village et des difficultés à se garer ;
- L'absence de bandes sécurisées (trottoirs, pistes cyclables, passages piétons) ;
- Des difficultés à marcher et crainte de chute au vu de l'état de certaines voies de cheminement ;
- Une desserte restreinte des transports en commun ou nombre insuffisant de passages de cars.

Les personnes du 3^{ème} âge, souvent au décès du conjoint mais pas seulement, peuvent ressentir un sentiment d'isolement toujours néfaste sur un plan psychique et, in fine, sur la santé en général. Avec 74% de « Non », c'est la majorité des seniors ayant répondu à l'enquête citoyenne qui ne se sentent pas isolés. Si 11% n'ont pas voulu aborder ce sujet, en cochant « Ne se prononce pas », en revanche les 15% restant ont exprimé un sentiment d'isolement qui nécessiterait, via le secrétariat de la mairie, une prise de contact avec un intervenant du CCAS.

Ce sentiment d'isolement est fluctuant en fonction des visites des proches, de la famille, des amis ou voisins. Bien souvent, compte tenu des activités professionnelles de la famille ou de l'éloignement de leur lieu de résidence, du fait que l'on ne connaît pas bien ses voisins, il ressort des réponses fournies par l'enquête les données suivantes :

- 31% des seniors n'ont « Jamais ou presque » de visite de leurs proches ;
- 44% d'entre eux disent en avoir à fréquence « Hebdomadaire » au minimum ;
- 25% rencontrent et discutent avec d'autres personnes tous les jours (fréquence « Quotidienne »).

Parmi les moyens d'échange avec les proches, il ressort que le téléphone reste encore le moyen le plus utilisé pour les contacter (50%) mais « Internet », également et sûrement de plus en plus parce qu'avec le son on peut aussi avoir l'image, fait de nombreux adeptes (à hauteur de 29%). Pour les autres propositions, on compte 4% des seniors qui échangent encore par courrier et, peut-être les plus chanceux, 17% qui peuvent profiter de leur famille à l'occasion de rencontres physiques régulières.

A l'exploitation des réponses à la question « avez-vous un ordinateur ou une tablette ? », on comptabilise près de 90% des personnes qui en possèdent pour 10% seulement qui n'en ont pas. L'utilisation de l'ordinateur et la connaissance des fonctionnalités d'Internet font parties de l'évolution de notre mode de vie et il est rassurant de savoir que nombreux sont les seniors qui s'y intéressent pour ne pas être mis en marge de la société.

L'ordinateur est principalement utilisé pour :

- Effectuer des demandes et des démarches administratives ;
- Utiliser un logiciel pour échanger avec les proches ;
- Avoir accès à l'information et à la culture.

Quand on demande aux seniors s'ils sont intéressés par des activités d'apprentissage ou d'amélioration à l'utilisation d'un ordinateur, au bilan 67% ont coché « Non », 23% « Oui » et 10% « Ne sait pas ». Pour celles qui ont répondu « Oui » ou « Ne sait pas », le Club Informatique Bassanais (CIB) rattaché au Foyer Rural est en mesure de les accompagner dans la démarche pour un prix modique.

Sur le sujet des relations intergénérationnelles jugées importantes et du lien social, on obtient que 85% des seniors en ont fréquemment tandis que 15% n'en ont presque jamais.

A la proposition de faire partie d'une instance municipale (conseil des anciens), les seniors qui se sont exprimés ont répondu « Non » à 48%, « Ne sait pas » à 40% et « Oui » à 12%.

Avec plus de précisions sur l'organisation et les attentes de ce conseil des anciens, la tendance dans les réponses pourrait s'inverser et ce, d'autant plus, qu'une telle instance est propice au développement des relations intergénérationnelles.

La proposition de participer à des réunions de quartier avec la mairie, pour exposer leurs (éventuels) problèmes ou suggestions, a reçu un accueil mitigé avec 40% de « Oui », 32% de « Non » et 28% de « Ne sait pas ».

Ce type de rencontre entre la mairie et les habitants des différents quartiers a déjà été expérimenté, par le passé, avec plus ou moins de résultats concrets mais la population ayant évolué, il y a lieu de renouveler l'expérience.

Le nombre des personnes inscrites et suivies par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est, heureusement, infime mais chaque cas est un cas particulier qu'il faut accompagner avec méthode, tact et discrétion. Le CCAS est un service administratif communal financé par la mairie dont les attributions sont nombreuses et qu'il est recommandé de connaître, pour les personnes d'un certain âge mais pas seulement, afin qu'elles puissent bénéficier de la politique sociale de la commune. Bien retenir que l'accueil et le soutien apporté sont assurés par une personne compétente et bénévole.

16) Autres suggestions :

Pour terminer cette enquête citoyenne, il était demandé de préciser des domaines ou des points particuliers qui n'y auraient pas été abordés et qu'il serait souhaitable de porter à la connaissance de la mairie.

Vous avez, ci-dessous, une liste de suggestions énoncées :

- Ne pas trop construire de nouveaux lotissements pour que le village garde sa taille humaine ;
- Arrêter l'urbanisation et l'expansion du village pour qu'il garde son charme et le calme de la campagne ;
- Arrêter l'obligation des murs autour des habitations et privilégier les haies (de la végétation) ;
- Concert de chiens et jappements dès 5 heures du matin (alors qu'il existe des colliers anti-aboiement) ;
- Réfléchir à des programmes mettant en avant le sentiment d'appartenance à la commune ;
- De la sévérité répressive face aux incivilités (poubelles et autres) car cela gâche l'image du village ;
- Odeurs des containers sur la promenade (les commerçants de bouche jettent leurs déchets directement dedans et ils ne sont pas toujours bien nettoyés) ;
- Faire quelque chose contre les nuisances sonores des jeunes avec motos à échappement libre ;
- La mise en place d'une page Facebook nécessite de répondre aux commentaires qui remettent en question des choix politiques d'aménagement, qu'ils soient communaux et/ou intercommunaux. En cette période de défiance institutionnelle tous azimuts, les élus doivent faire preuve de pédagogie ;
- Merci de prendre soin de notre village, de la nature, des animaux, d'organiser des activités comme la « semaine verte » ;

Monsieur le maire et les conseillers municipaux remercient les personnes qui ont bien voulu répondre au questionnaire proposé dont l'exploitation a permis l'élaboration de la présente synthèse sur certains constats et les évolutions souhaitées pour notre village.

Afin de pouvoir présenter les projets menés par la mairie et échanger de vive voix sur les sujets abordés dans la présente enquête, la municipalité tient à vous informer qu'elle envisage la tenue d'une réunion publique au niveau de la salle des fêtes. La date de cette réunion publique sera communiquée, dès que possible, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée à la Covid 19.